

LIQUE DU DAHOMEY
--:--
CE DE LA REPUBLIQUE
--:--
ETARIAT GENERAL
GOUVERNEMENT
--:--

DECRET N° 271 / PR-SGG

ANNEE 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 juillet 1968 ;
le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
le Décret N°234/PR-SGG du 16 août 1968, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
le Décret N°238/PR du 17 août 1968, relatif à la création des secrétariats généraux des ministères ;
le Décret N°270/PR du 30 août 1968, portant création du Secrétariat Général du Ministère de l'Education Nationale ;
le Décret N°239/PR du 17 août 1968, fixant les rémunérations, les indemnités et les prestations en nature alloués aux secrétaires généraux des ministères ;
la proposition du Ministre de l'Education Nationale ;
Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

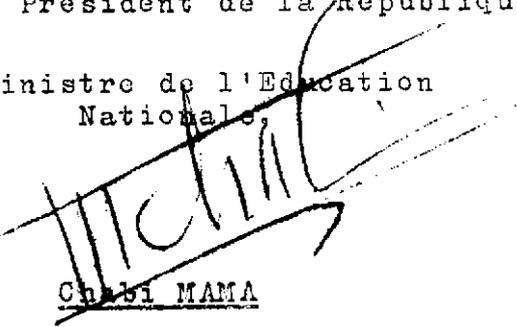
cle 1er - Mr André TCHEKPO, Professeur, est nommé Secrétaire ral du Ministère de l'Education Nationale.

cle 2 - Le présent décret qui aura effet pour compter de la date rise de service de l'intéressé, sera publié et communiqué partout esoin sera.-

Fait à COTONOU, le 30 août 1968

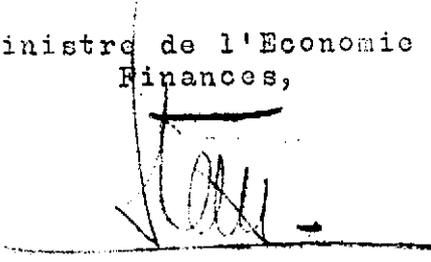
Président de la République,

Ministre de l'Education
Nationale,


Chabi MAMA


Emile-Derlin ZINSOU

le Ministre de l'Economie et des
Finances,


Stanislas KPOGNON

iations : PR 6 - CS 6 -
6 - Ministères 9 - SGG 4 -
1 - SGPR 1 - Gde Chanc. 1 -
n Stat. 2 - DEP 2 - DGAJL 2 -
- Trésor 4 - Intéressé 1 -
4 - DB-CF-DC-Solde-DI 5 -
1. DCCT 1